

COMITÉ : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

QUESTION : Réguler l'impact croissant des groupes terroristes, des milices paramilitaires et des cartels de la drogue dans les domaines politiques

DE L'ÉTAT MAJOR : Melina Belessiotis et Eléonore de Moratti

POSITIONS : Présidente et Vice-Présidente

Table des matières :

Introduction personnelle.....	1
Introduction.....	2
Définition des termes clés.....	3
Aperçu général.....	3
Pays et organisations concernés.....	12
Développements récents.....	13
Implication des Nations Unies.....	14
Solutions déjà mises en place.....	16
Solutions possibles.....	18
Bibliographie.....	19

Introduction personnelle

Chers délégués,

Nous nous appelons Melina Belessiotis et Eléonore de Moratti et nous serons vos présidente et vice-président lors de la session MUN de 2025. Nous sommes extrêmement honorées et ravies d'avoir l'opportunité de travailler avec vous cette année à l'UNODC et nous avons hâte de vous rencontrer. Nous espérons que ce study guide vous aidera à mieux connaître le sujet, ainsi qu'à vous préparer efficacement aux débats à venir. Nous sommes confiantes d'annoncer que ce sujet centrera vos intérêts et vous informera sur les événements et les obstacles importants auxquels notre société fait face au quotidien. Le MUN vous aidera à sortir de votre zone de confort et à soutenir librement les points de vue et opinions de votre pays tout en discutant de différentes questions avec d'autres délégués. Nous parlerons de la régulation et l'impact croissant des groupes terroristes, des milices paramilitaires et des cartels de la drogue dans les domaines politiques. Face à la

montée des groupes terroristes, des milices paramilitaires et des cartels de la drogue, la stabilité politique, la sécurité internationale et les droits humains sont menacés. Ces groupes s'infiltrant dans les institutions, ce qui nuit aux démocraties, accroît la corruption et favorise la violence. De plus, leur contrôle sur les secteurs économiques et leur influence sur les décisions politiques entravent le développement et exacerbent les crises humanitaires. Il est crucial de limiter leur impact sur l'État de droit, la coopération internationale et un avenir plus sûr pour tous.

Introduction Générale

Dans de nombreuses régions du monde, la stabilité politique est menacée par d'importants chefs de guérilla, des groupes paramilitaires et des cartels de la drogue, tous impliqués dans la corruption, la coercition et le recours à la force brutale pour s'introduire dans les cercles du pouvoir et imposer leurs intérêts. Leur participation à la vie politique fragilise les institutions démocratiques, affaiblit l'ordre public et crée ainsi un climat d'insécurité. Le problème réside dans leur accès à des financements généreux et à des armes meurtrières, ce qui complique naturellement leur éradication.

Un autre défi majeur réside dans le fait que ces groupes pourraient trouver protection auprès de gouvernements corrompus. Par exemple, au Mexique, certains hommes politiques ont été accusés de collusion avec des membres de cartels qui les auraient soudoyés pour obtenir leur protection. De même, au Venezuela, de hauts fonctionnaires auraient facilité le trafic de drogue pour des groupes criminels qui remettent en cause la souveraineté de l'État. L'activité politique de ces groupes déstabilise généralement la légitimité du gouvernement et, par conséquent, l'affaiblit. De ce fait, les groupes criminels peuvent violer les lois électorales à leur guise, privant ainsi le pays tout entier de tout semblant de démocratie. Dans un contexte d'instabilité et d'insécurité, les membres de la mafia accèdent insidieusement aux postes de pouvoir et échappent aux sanctions. Pour obtenir de bonnes lois et une protection policière, ces groupes financent des candidats ou des partis politiques. Ils menacent ou assassinent des journalistes, des militants et des politiciens qui s'opposent à leurs intérêts. Certains groupes infiltrant les gouvernements locaux ou nationaux et manipulent les prises de décision. Par peur, ces groupes défient les lois et gouvernent légitimement. Par exemple, les trafiquants de drogue au Honduras étaient directement impliqués dans le trafic de drogue et ont influencé les décisions politiques en faveur des cartels.

Les flux financiers illégaux générés par le trafic de drogue financent non seulement la criminalité, mais aussi le terrorisme. Les groupes terroristes utilisent de plus en plus ces fonds illégaux pour financer leurs organisations ; il existe donc un lien évident entre les groupes terroristes et les cartels de la drogue.

Le trafic de drogue est une économie souterraine extrêmement rentable qui génère des milliards de dollars de profits, quasiment insaisissables par tous les moyens, accessibles aux organisations terroristes. Chaque organisation ou groupe terroriste international réagit différemment au trafic de drogue. On estime qu'environ 60 % des réseaux criminels opérant au sein de l'Union européenne sont impliqués dans la corruption, tandis qu'un peu moins de 40 % sont impliqués dans le trafic de drogue, même si la production et le trafic de drogue restent la principale source de financement du crime dans ces pays. De plus, presque toutes les activités illégales ont désormais une extension cybercriminelle, de nombreuses infractions étant exclusivement commises en ligne. Face à cette menace, une réglementation et des restrictions strictes doivent donc être mises en place afin de préserver l'intégrité des gouvernements.

Le Venezuela en est un parfait exemple : les circuits de la drogue sont exploités par des acteurs étatiques complices.

Définition des termes clés

Terrorisme : Utilisation de la violence (attentats, prise en d'otage, destruction) pour aboutir à un but politique, pour faire passer leurs idéologies religieuses ou sociales et les imposer. Les groupes terroristes cherchent souvent à déstabiliser ou à remplacer un État. Al-Qaïda, Daesh et Boko Haram en sont des exemples.

Terroriste : Membre de telles organisations terroristes.

Milices paramilitaires : Groupe non officiel doté d'armes à feu et agissant comme une force militaire. Ils contrôlent un territoire pour protéger des intérêts économiques ou politiques, parfois avec l'aide de l'État et susceptibles de troubler l'ordre public. Les milices paramilitaires peuvent collaborer avec des États ou des groupes politiques pour défendre certains intérêts.

Cartels de drogues : Organisation qui mène des opérations et trafiquent des drogues. Il s'agit d'un réseau criminel et parfois paramilitaire.

Blanchiment : Opération avec but de masquer l'origine d'une somme d'argent

Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS) : Il s'agit d'un organisme indépendant associé aux Nations Unies en tant que gardien de l'application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues.

Flux financiers illicites (FFI) : mouvements d'argent générés, transférés ou utilisés en violation de la loi et souvent pour contourner les lois fiscales, financières ou autres lois pertinentes.

Corruption : Calamité facilitant l'injustice et l'acquisition de biens illégaux, met en danger l'existence de la démocratie et du fonctionnement de l'économie.

Fraude fiscale : Une infraction qui implique d'éviter le paiement d'impôts en dissimulateurs de revenus, falsifiant de documents, ou en utilisant d'autres mécanismes frauduleux.

Le trafic de drogues : Commerce illégal de certaines substances stupéfiantes.

Criminalité transfrontalière organisée : Activités illégales menées par des groupes au-delà des frontières d'un pays.

Paix et sécurité internationales : État de la stabilité mondiale menacé par des activités criminelles transfrontalières.

Déclaration présidentielle : Document officiel reflétant la position ou la décision du Conseil sur une question donnée.

Groupe d'action financière : A pour mission de surveiller au niveau mondial les activités de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

FARC : Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) sont un ancien groupe de guérilla qui, depuis plus de 50 ans, mène des affrontements armés avec le gouvernement colombien au nom de la réforme agraire et de la justice sociale. L'organisation a été qualifiée d'organisation terroriste dans de nombreux pays, dont les États-Unis et l'Union européenne, en raison de ses actes de violence, de ses enlèvements et de son trafic de drogue.

OEA : L'Organisation des États américains est un organisme intergouvernemental régional créé en 1948 pour promouvoir la paix, la sécurité, la démocratie, les droits de l'homme et la coopération entre les pays américains.

G7 : Le rassemblement des sept plus grandes économies démocratiques (États-Unis, France, Japon, etc.) pour discuter des enjeux mondiaux majeurs liés à l'économie, au climat et à la sécurité. Il s'agit d'un groupe informel mais collégial.

Aperçu Générale

Causes

- **Corruption politique**

Dans les pays où les groupes terroristes augmentent, l'Etat de droit est souvent faible, ce qui est un avantage pour les groupes terroristes et milices paramilitaires à intervenir et attaquer ou gouverner. La vulnérabilité, la gouvernance faible sont exploitées par les paramilitaires et groupes, pour contrôler eux-mêmes des régions.

- **Exploitation des ressources par cartels de drogues**

Les cartels de drogues contrôlent des régions où se situent les ressources naturelles (drogues) nécessaires pour que les échanges et profits de drogues prennent place. Avec leurs profits, ils financent la plantation et cultivation des drogues comme la marijuana.

- **Attaques terroristes**

Des attaques terroristes par des groupes paramilitaires prennent place comme pression politique, pour provoquer de la peur et pour manipuler le public, les gouverneurs locaux et les électeurs à atteindre leurs idéologies ou pour forcer une réponse à leurs souhaits politiques.

- **Pression du marché illicite**

Les cartels de drogues sont mondialement violents et exercent la violence comme pression sur les autorités pour obéir à leurs activités illégales. Les trafics de drogues et d'armes illégales aussi peuvent financer des campagnes électorales pour obtenir pouvoir et contrôle. Ils dominent certaines régions et mettent en place leur propre loi, ils interviennent durant les périodes électorales, comme par exemple en mai 2024, au Mexique, le nombre de candidats assassinés marque les 37.

- **Croyances politiques et religieuses**

Plupart des groupes terroristes et paramilitaires ont un motif de religion ou politiques et cherchent à influencer la région/le gouvernement à avoir les mêmes croyances qu'eux, pour obtenir ce contrôle, ils organisent des attaques terroristes.

Conséquences

- **Autorité gouvernementale perdue**

Suites à des attaques terroristes et le contrôle de groupes terroristes ou paramilitaire sur certaines régions et certains domaines politiques, l'état perd

son autorité et devient vulnérable au public, laissant place de gouvernance aux groupes terroristes et paramilitaires.

- **Perte de confiance des citoyens**

La population perd confiance à l'État et ses dirigeants lorsque les décisions prises sont influencées par des groupes criminels, en 2019, l'ex-président du Mexique a été coupable d'avoir été corrompu de 100 millions de dollars par un fameux criminel qui prend parti à un cartel, pour assurer sa sécurité.

- **Migration et crise humanitaire**

Des Mexicains tentent de fuir les cartels de drogues puissants et leurs violences. À Tijuana, près des frontières se situent souvent les individus qui trouvent une migration sans succès. Ce qui pose des problèmes sur les complications de migrations entre le Mexique et les États-Unis. La violence des cartels est un danger pour les habitants des régions dominées par ces groupes criminels.

- **Sanctions internationales**

La présence des groupes terroristes et des paramilitaires aggrave les crises politiques des pays concernés. Cette instabilité provoque une intervention militaire d'autres nations ce qui amène aussi des tensions entre pays, un isolement diplomatique et perte de crédibilité des pays plus vulnérables aux groupes terroristes et aux paramilitaires.

- **Infractions des Droits de l'Homme**

La violence exercée par les groupes terroristes et les paramilitaires, enlèvements, assassinats, tortures est une violation des droits de l'homme. Les opposants politiques ou religieux deviennent cibles de ces groupes, les mettant en grands dangers si une intervention prends lieu ou si une décision ou action est prise dont les groupes criminels ne sont pas d'accord. Ce qui influence aussi les élections après également une manipulation de vote.

Étude de cas 1 : Le Clan del Golfo et la corruption politique en Colombie

Extrait de France 24 - Publié le 30 avril 2022 :

<https://www.france24.com/fr/am%C3%A9rique-latine/20220430-la-colombie-face-%C3%A0-la-menace-croissante-du-clan-del-golfo>

« Selon les autorités colombiennes, le Clan del Golfo a infiltré plusieurs niveaux du pouvoir politique, particulièrement au niveau municipal. Il utilise la menace armée pour contrôler les élections et finance des candidats qui garantiront leur influence sur les marchés publics et les projets de développement locaux. »

En 2016, suite à la démobilisation officielle des FARC, le contrôle paramilitaire en Colombie a connu une formidable résurgence. Le principal cartel criminel du pays, le Clan del Golfo, contrôle directement ou indirectement de nombreuses mairies dans

les zones rurales d'Antioquia, de Córdoba et du Chocó. Selon Insight Crime, plus de 170 maires auraient été sous influence criminelle en 2021.

Sous la menace de représailles, les membres du clan forcent les populations locales à voter pour leurs candidats et exploitent l'appareil politique pour blanchir l'argent du trafic de drogue.

D'après une enquête de "Human Rights Watch" :

« Dans certaines zones rurales, la ligne entre pouvoir politique et autorité criminelle est devenue floue. »

(HRW, Rapport Colombie 2022)

La réponse du gouvernement colombien a été des arrestations massives, qui portent atteinte aux accords locaux entre la politique et le crime.

Étude de cas 2 : Les milices libyennes et le contrôle de l'État après la chute de Kadhafi

Extrait de International Crisis Group, rapport 2022 :

<https://www.crisisgroup.org/middle-east-north-africa/north-africa/libya/221-ending-tribal-warfare-libyas-south>

« À Tripoli, la capitale, plusieurs ministères et agences de l'État sont infiltrés par des milices armées qui imposent leur pouvoir sur les décisions politiques et économiques majeures. »

Depuis 2011, la Libye est divisée en dizaines de milices aux affiliations tribales, religieuses ou régionales. Elles ne se contentent plus d'être armées : elles sont directement impliquées dans les processus politiques. Lors des accords de Genève de 2019-2021, les milices ont systématiquement saboté ces tentatives de gouvernement unifié sans contrepartie.

Les forces spéciales de la Rada contrôlent l'aéroport de Tripoli, tandis que la tristement célèbre milice d'Al-Kaniyat (Tarhouna) s'est fait connaître pour avoir utilisé des fosses communes afin de semer la terreur parmi les civils et d'organiser des élections locales.

Selon l'ONU :

« Les groupes armés ont réussi à transformer leur puissance militaire en levier politique, imposant des postes, bloquant des nominations, et menaçant physiquement les processus démocratiques. »

(Conseil de sécurité de l'ONU, rapport S/2022/427)

Cette action a conduit la Libye à devenir un « État de milices » où la politique nationale est paralysée, la violence régnant sur toutes les sphères d'activité.

Étude de cas 3 : La terreur politique exercée par les cartels mexicains lors des élections de 2021

Extrait de Insight Crime, août 2021 :

<https://insightcrime.org/news/organized-crime-in-mexico-in-2021-a-spiral-of-violence/> « En 2021, 102 candidats ou politiciens ont été assassinés durant la campagne électorale, dans ce qui fut la période électorale la plus violente du Mexique contemporain. »

À l'avant-garde de la violence politique tout au long de l'année 2021, à Guerrero, Michoacán et Veracruz, les cartels ont, à un degré sans précédent, imposé directement leurs représentants politiques.

Selon l'Observatoire national citoyen :

« Les cartels utilisent deux stratégies : soit ils forcent les candidats à se retirer, soit ils imposent leurs propres candidats issus de leurs cercles. »

Cartel de la nouvelle génération de Jalisco : accusé d'avoir égaré des candidats antidrogues au Michoacán. Les cartels manipulent les budgets municipaux pour blanchir l'argent du trafic de drogue grâce à la corruption de la police locale et à leur propre autorité économique.

Amnesty International a dénoncé :

« Le processus démocratique est vidé de son sens dans les zones sous influence des cartels. Les citoyens votent sous la menace ou n'osent plus se présenter. »
(Amnesty International, rapport 2022)

Étude de cas 4 : Boko Haram et la tentative de gouvernance islamique au nord-est du Nigeria

Extrait de l'ONU, rapport du Conseil de Sécurité S/2022/627 :

<https://undocs.org/S/2022/627>

« Boko Haram a établi des formes rudimentaires de gouvernance dans les territoires contrôlés, collectant des impôts, imposant des peines selon la charia, et installant leurs propres chefs locaux. »

Après avoir contrôlé par intermittence certaines parties des États de Borno, de Yobe et d'Adamawa depuis 2014, Boko Haram n'a pas pour seul objectif le terrorisme : instaurer un « califat » dans la région. Ils nomment des juges, imposent des impôts aux agriculteurs et aux commerçants et régulent les déplacements. Dans les zones

sous leur contrôle, ils interdisent aux écoles publiques de promouvoir des institutions coraniques radicales.

L'UNICEF a noté :

« Boko Haram a fermé plus de 1 400 écoles, privant des centaines de milliers d'enfants d'éducation formelle. »

(UNICEF, rapport 2022)

Ce remplacement de l'État par un projet fantôme appelé « État islamique » représente un danger clair et présent pour la souveraineté nigériane.

Pays et organisations concernés

Pays

Afghanistan : Le retrait de nombreuses forces internationales n'a pas empêché les talibans de réapparaître comme une force paramilitaire au pouvoir. Leur influence sur le processus politique démontre le potentiel de ces groupes à dominer des systèmes étatiques entiers.

Brésil : De fait, les milices paramilitaires exercent désormais un pouvoir croissant sur la politique locale, comme à Rio de Janeiro. Elles s'allient avec des candidats aux élections municipales afin de consolider leurs intérêts territoriaux et économiques. Le gouvernement n'a jusqu'à présent déployé aucun effort concret pour limiter cette imbrication entre le crime organisé et la politique.

Colombie : La Colombie est depuis longtemps affectée par les FARC et d'autres groupes armés. Les milices armées et les trafiquants de drogue tentent toujours d'influencer les élections locales et nationales du pays. Malgré la signature de l'accord de paix de 2016, de nombreux groupes dissidents sont toujours actifs et cherchent à infiltrer les processus politiques.

États-Unis : Les États-Unis sont actuellement très engagés dans la lutte contre le terrorisme et les cartels de la drogue. Ces influences affectent souvent la politique intérieure du pays, ainsi que ses politiques étrangères. Certaines organisations, comme les cartels mexicains, influencent même directement la politique de sécurité intérieure. Le gouvernement américain, par exemple, soutient des initiatives comme l'Initiative Mérida avec le Mexique ou mène des opérations contre des milices paramilitaires partout dans le monde.

France : La France n'épargne pas non plus son territoire quant à son implication dans ce dossier, mais la lutte contre la montée des groupes politiques terroristes, notamment par le biais de leurs réseaux d'influence, se poursuit en Afrique francophone (Sahel).

Guatemala : Les cartels financent et influencent les campagnes politiques et les décisions judiciaires, notamment dans les zones frontalières. Les juges et procureurs anti-corruption ont dû s'exiler ; l'impunité s'est installée. L'infiltration des réseaux criminels dans les institutions de l'État porte atteinte à la démocratie guatémaltèque.

Honduras : Le trafic de drogue s'est infiltré dans les institutions de l'État. Extradé vers les États-Unis pour trafic de drogue, l'ancien président Juan Orlando Hernández n'est pas le seul responsable politique concerné. Plusieurs hommes politiques ont été accusés d'entretenir des liens avec ces cartels, ce qui montre à quel point le pouvoir politique est étroitement lié aux réseaux criminels.

Italie : Les mafias italiennes (comme la 'Ndrangheta) ont depuis longtemps leur mot à dire dans les cercles politiques locaux et régionaux. Leurs méthodes se sont également étendues à l'influence économique et administrative, notamment dans le sud du pays.

Liban : Au Liban, le Hezbollah est à la fois un parti politique et une milice. Cela en fait un acteur majeur de la vie politique du pays, grâce à sa puissance militaire et à ses liens étroits avec la communauté chiite, ainsi qu'à ses liens avec d'autres groupes de la région. Il peut être très difficile de distinguer le pouvoir du gouvernement de celui du Hezbollah.

Mexique : Le Mexique est l'un des pays les plus touchés par l'influence politique des cartels de la drogue. Ces derniers s'infiltrant dans les institutions étatiques, corrompent les politiciens et contrôlent certaines régions. Malgré de nombreuses réformes et lois anti-corruption, ils constituent toujours un défi majeur pour la stabilité démocratique.

Mali : Le Mali est confronté à de multiples groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda et à Daech, prêts à se battre pour leurs territoires et, aujourd'hui, à influencer les actions du gouvernement central. Leur importance politique s'est accrue en raison de l'instabilité et de la série de coups d'État.

Nigéria : Les activités terroristes armées du groupe Boko Haram et de ses groupes dissidents continuent de semer le chaos dans l'espace politique nigérian, perturbant les élections dans certaines régions et provoquant des violences qui déstabilisent l'administration publique.

Pakistan : Au Pakistan, des régions comme le Waziristan et le Baloutchistan sont confrontées à de nombreux problèmes liés aux groupes islamistes armés. Ces groupes ont leurs propres règles que les habitants doivent suivre, ce qui complique la prise de contrôle du gouvernement central. Dans ces régions, ce sont donc ces groupes qui sont quasiment les maîtres du jeu.

Philippines : Les milices privées et autres groupes armés locaux jouent un rôle important dans certaines régions du pays, notamment à Mindanao. Le trafic de drogue et la corruption peuvent empoisonner la vie politique, certains élus étant soupçonnés d'avoir des liens avec des groupes criminels. Malgré les efforts du gouvernement, les institutions peinent généralement à se débarrasser de ces influences dans les processus électoraux.

République centrafricaine : Alors que les accords de paix se succèdent, les groupes armés restent profondément ancrés politiquement et militairement dans une grande partie du pays.

Royaume-Uni : La vie politique est assez stable, mais en Irlande du Nord, des groupes paramilitaires comme la New IRA continuent d'exister et influencent les communautés par la peur. De plus, des réseaux criminels, connus sous le nom de "county lines", posent des problèmes pour la gouvernance locale en exploitant des jeunes et en apportant de la violence. Le pays participe toujours aux efforts internationaux pour lutter contre le financement du terrorisme et du crime organisé.

Salvador : L'État est accusé de mener des négociations secrètes avec des gangs tels que Mara Salvatrucha et Barrio 18. On prétend qu'en échange de ces négociations, la violence devrait être réduite en échange de faveurs politiques. Depuis que le gouvernement a rejeté cette proposition, il est vivement critiqué pour avoir mélangé l'illégitimité et la légalité.

Syrie : De nombreuses milices paramilitaires soutenues par l'étranger participent activement aux décisions politiques pendant la guerre civile syrienne, en particulier dans les zones échappant au contrôle du gouvernement syrien.

Turquie : Le gouvernement turc est souvent accusé d'utiliser des milices ou des groupes paramilitaires syriens dans ses opérations au Moyen-Orient. L'impact de cette utilisation est stratégique et politique régional.

Venezuela : La milice civile pro-gouvernementale, les « llamado colectivos », joue désormais un rôle politique très actif en soutien au gouvernement et s'attaque à l'opposition par la terreur. Elle illustre bien la dérive paramilitaire et a des répercussions importantes sur le climat politique.

Organisations

INTERPOL : INTERPOL contribue à la coordination des actions internationales contre les réseaux de drogue et les groupes terroristes. Il contribue également à identifier les financements illégaux susceptibles d'influencer les élections ou les institutions politiques.

Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : L'OIF contribue au renforcement des processus démocratiques dans les États membres, notamment en Afrique, où les groupes armés menacent la stabilité politique.

Union africaine (UA) : L'Union africaine est chargée de limiter l'influence des groupes paramilitaires sur les institutions politiques africaines par le biais de missions de maintien de la paix, comme l'AMISOM en Somalie.

Europol : Grâce à la coopération des forces de sécurité nationales, Europol a intensifié ses efforts pour démanteler les réseaux de cartels de la drogue qui cherchent à influencer la politique en Europe.

Organisation des États américains (OEA) : L'organisation se consacre au soutien de la démocratie et à la lutte contre l'influence croissante des cartels et des groupes armés en Amérique latine.

Développements récents

Face à l'influence croissante des groupes terroristes, des milices paramilitaires et des cartels de la drogue sur la scène politique, notamment dans certaines régions, les réponses internationales restent partagées. De nombreuses tentatives sont menées, mais les résultats sont insuffisants pour enrayer leur pouvoir croissant.

2016	L'ONU publie un rapport sur l'influence croissante des groupes armés non étatiques dans les élections locales en Afrique de l'Ouest, notamment au Mali et au Nigéria. Les groupes djihadistes
------	---

	imposent des candidats ou menacent les électeurs.
2018	Une accélération est soulignée des assassinats de dirigeants sociaux et politiques en Amérique latine et en Colombie, notamment dans les régions contrôlées par des groupes armés dissidents et des cartels. L'État renforce les mesures de protection, mais avec un succès limité.
2020	L'Union européenne adopte une stratégie de sécurité au Sahel visant à limiter l'influence des milices et des groupes terroristes dans les sphères politiques des États fragiles. Cette stratégie comprend un dispositif d'aide militaire, un soutien à la gouvernance et une coopération en matière de lutte contre le terrorisme.
2021	Au Mexique, les élections locales sont marquées par une vague de violence : plus de 100 candidats ont été assassinés, la plupart dans des zones disputées par les cartels. Les observateurs affirment que le résultat des élections est sujet à une « narco-influence ».
2022	L'ONU organise une session extraordinaire du Conseil de sécurité sur l'ingérence des groupes armés dans les systèmes démocratiques et plusieurs États d'Afrique et d'Amérique latine appellent à la création d'un mécanisme de surveillance indépendant.

2023	L'OEA crée un Observatoire de la corruption politique liée au crime organisé afin d'étudier et de dénoncer l'infiltration des cartels dans les partis politiques et les campagnes électorales.
2024	Le G7 promulgue une nouvelle déclaration reconnaissant l'impact direct du crime organisé transnational sur les institutions démocratiques. Des fonds sont désormais débloqués pour protéger les journalistes, les magistrats et les candidats menacés par des organisations criminelles.

Implication des nations unies

Résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité

Adoptée au lendemain du 11 septembre, la résolution 1373 appelle les États à « *s'abstenir de fournir toute forme de soutien, actif ou passif, aux entités ou personnes impliquées dans des actes de terrorisme* » et à « *empêcher l'utilisation de leur territoire respectif pour le financement, la planification et la commission d'actes terroristes* » [voir Conseil de sécurité, résolution 1373, 2001, § 1]. Elle renforce l'appareil juridique afin de prévenir toute politisation accrue des groupes terroristes.

Résolution 2482 (2019) du Conseil de sécurité

L'État « *souligne les liens entre le terrorisme et le crime organisé, notamment le trafic de drogue, la traite des êtres humains et le trafic d'armes* », et exhorte en outre les pays à « *renforcer leurs institutions afin de prévenir la corruption et l'infiltration criminelle* » [voir Conseil de sécurité, résolution 2482 (2019), § 4].

Il s'agit d'une confirmation directe des efforts désespérés et trompeurs des entreprises criminelles, qui visent à empêcher la destruction de la structure politique au profit de leur influence.

Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (Convention de Palerme, 2000)

Selon l'article 5, les États parties doivent « *ériger en infraction pénale la participation à un groupe criminel organisé* » [Convention de Palerme, article 5, 2000], tandis que l'article 8 exige qu'ils « *adoptent des mesures efficaces pour promouvoir l'intégrité et*

prévenir la corruption dans l'exercice de la fonction publique » [Convention de Palerme, article 8, 2000]. Ceci constitue l'épine dorsale de la lutte contre l'influence politique des cartels et des milices criminelles.

Stratégie antiterroriste mondiale adoptée par l'Assemblée générale (Résolution A/RES/60/288, 2006)

La Stratégie exige que chaque État *« refuse d'offrir refuge à quiconque finance, planifie, soutient ou commet des actes de terrorisme »*, tout en mentionnant *« la nécessité de renforcer la gouvernance et l'État de droit »* comme moyen de contrer le pouvoir des groupes terroristes [Assemblée générale, Résolution A/RES/60/288, 2006, §III.2].

De manière indirecte à directe, cette politique vise à démontrer que non seulement le fonctionnement politique, mais aussi toute activité politique légitime, peut contribuer à endiguer le terrorisme.

Rapport du Secrétaire général sur la criminalité transnationale organisée (2021)

« Dans ce même rapport, le Secrétaire général souligne que de nombreux groupes criminels coordonnés [...] exploitent l'instabilité politique et la faiblesse de la gouvernance pour étendre leur influence sur les institutions étatiques » [Secrétaire général des Nations Unies, Rapport sur la criminalité transnationale organisée, 2021, § 27].

Il recommande également de renforcer les institutions de chaque État pour les protéger de leurs propres vulnérabilités liées à l'infiltration.

Résolution 42/18 du Conseil des droits de l'homme (2019)

Cette résolution appelle à *« un contrôle renforcé des sociétés militaires et de sécurité privée afin de prévenir l'érosion du monopole des États sur l'usage légitime de la force »* [Conseil des droits de l'homme, Résolution 42/18, 2019, § 5].

Elle souligne également l'influence politique croissante des milices privées et des sociétés paramilitaires.

Solutions déjà mises en place.

Une tentative de professionnaliser et moderniser sa police en créant des unités spécialisées comme la DIJIN (Direction des investigations criminelles et Interpol) mise en place pour mieux inspecter les réseaux. Le plan Colombie qui est un plan d'assistance militaire et économique avec plus de 10 milliards de dollar d'aide Américaine a permis à l'achat d'hélicoptères Black Hawk et Huey, modernisant la police et la création des brigades antiguérilla mobiles et forces spéciales. Les FARC

ont perdus une grande partie de leur contrôle sur le territoire ouvrant l'opportunité de l'accord de paix signé en 2016.

Pour empêcher que les cartels de la drogue n'influencent grands élus, gouvernements locaux et élections, le gouvernement en avait, conséquence de la violence grandissante, fait appel à l'armée et créé la Garde nationale, afin de rétablir l'autorité de l'État, la protection des institutions démocratiques et la limitation de l'intrusion des organisations criminelles dans la vie politique.

Face à la violence réalisée par des forces armées et des groupes qui bouleversent la vie des populations, le gouvernement du Mali a décidé de prendre l'initiative en engageant un dialogue avec certains de ces groupes. Avec objectif de les encourager à lâcher les armes, à s'engager dans la politique de manière pacifique, et à construire ensemble un avenir où la peur et la guerre ne dictent plus le quotidien.

Face à la puissance de Boko Haram, le gouvernement a mis en place des programmes pour aider les anciens membres qui acceptent de quitter. Ce qui leur offrent une formation pour apprendre un métier, un soutien psychologique, avec aussi un accompagnement pour retrouver un emploi ou créer leur propre vie. Avec idée de leur donner une vraie chance de diminuer leur influence dans les communautés vulnérables, et aussi d'apporter un peu plus de paix et de stabilité dans ces régions souvent touchées par le conflit

Le milieu politique libanais se trouve confronté au défi d'affirmer sa volonté face à la forte présence, des milices armées, en particulier du Hezbollah. Au-delà de la tentative de limiter les activités de ces groupes, des efforts ont été faits par le gouvernement et la communauté internationale pour renforcer l'armée nationale, considérée comme un acteur emblématique et capable de garantir la sécurité sur l'ensemble du territoire. En même temps, des appels ont été lancés pour le désarmement des groupes armés afin que l'État puisse reprendre la situation dominante de la force et assurer une gouvernance plus stable. Mais, cette voie est toujours difficile à suivre avec les intérêts politiques opposés et des tensions qui encouragent la présence de ces milices.

Solutions possibles

Sur le front de l'infiltration politique des organisations criminelles et des groupes armés illégaux, des mesures concrètes sont à envisager afin de limiter leur influence. Voici quelques pistes susceptibles de nourrir vos résolutions :

- Renforcer l'indépendance de la justice, protéger les procureurs, les juges, les journalistes concernés, grâce à la mise en place de mécanismes internationaux de suivi et d'aide en cas de menace ou de départ en exil forcé.
- Une transparence accrue du financement des campagnes électorales pourrait être imposée d'une part, en interdisant les dons anonymes, et d'autre part, en mettant en place des systèmes de traçabilité des financements et de suivi des sanctions contre le financement criminel organisé.
- Les pays-membres pourraient mieux coordonner leurs efforts au niveau régional et international, par l'échange d'informations sur les réseaux criminels transnationaux, par l'instauration de sanctions ciblées contre les acteurs politiques impliqués, et en soutenant des projets de développement dans les zones les plus affectées par la prédation de ces groupes alentour.

Bibliographie

Chapitre I. (n.d.) :

Les flux financiers illicites liés au trafic de drogues et leurs incidences sur le développement et la s

Available at : https://www.incb.org/documents/Publications/AnnualReports/Thematic_chapters/French/AR_2021_F_Chapter_I.pdf

Un.org. (2023). *Le Conseil de sécurité adopte une déclaration présidentielle sur la criminalité transnationale organisée à l'occasion d'un débat public | Couverture des réunions & communiqués de presse.*

Available at: <https://press.un.org/fr/2023/cs15516.doc.htm>

Debats thematiques de la commission des stupefiants automne 2021. (n.d.).

Available at:

https://www.unodc.org/documents/commissions/CND/CND_Sessions/CND_64/HONLEA/CNDTD_BN_FRENCH.pdf

Rapport sur la sécurité transnationale Vers une coopération transfrontalière : lutter contre les flux illicites. (n.d.). Available at:

https://securityconference.org/assets/01_Bilder_Inhalte/01_Themen/05_Transnational-Security/MS_C_Transnational_Security_Report_fr.pdf

Un.org. (2025). *Document Viewer.* Available at:

[https://docs.un.org/fr/S/RES/1373\(2001\)](https://docs.un.org/fr/S/RES/1373(2001))

United Nations : Office on Drugs and Crime. (2021). *United Nations Convention against Transnational Organized Crime*. Available at:

<https://www.unodc.org/unodc/fr/organized-crime/intro/UNTOC.html>

Un.org. (2025). *Document Viewer*. Available at:

<https://docs.un.org/fr/A/RES/60/288>

Un.org. (2025). *Document Viewer*. Available at: <https://docs.un.org/en/A/75/130>